

DEMANDE D'EXÉCUTION



UTILISEZ CETTE FORMULE :

- S'il s'agit de votre première demande de pension alimentaire de cet intimé
- Si vous avez obtenu une ordonnance alimentaire, et que l'intimé a déménagé dans une autre province, un autre territoire ou un autre pays
- Si vous voulez que le programme d'exécution des ordonnances alimentaires exécute une nouvelle ordonnance, une ordonnance en vigueur ou une ordonnance changée.

VEUILLEZ JOINDRE une copie supplémentaire des Renseignements d'identification (Formule B) à cette demande. Les renseignements contenus dans les deux formules aideront le programme d'exécution des ordonnances alimentaires à recouvrer le montant mensuel de votre pension alimentaire ou de tout arriéré non payé.

AVEZ-VOUS RECOURS À UN PROGRAMME D'EXÉCUTION DES ORDONNANCES ALIMENTAIRES POUR CETTE ORDONNANCE OU ENTENTE? NON OUI.

Si oui, (PROGRAMME TRAITANT VOTRE CAS) _____

(NUMÉRO DE CAS/COMPTE) _____

ACTIF DE L'INTIMÉ / PAYEUR

| VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles, bateaux, véhicules de plaisance, etc.) | ANNÉE | COULEUR | N° DE PLAQUE D'IMMATRICULATION ET NOM DE LA PROV./ DU TERR./ DE L'ÉTAT |
|---|-------|---------|---|
| 1. | | | |
| 2. | | | |
| 3. | | | |

| BIENS RÉELS (MAISONS, CHALETS, BIENS DE PLACEMENT) – ADRESSE MUNICIPALE | VILLE | PROV./TERR./ÉTAT | DESCRIPTION OFFICIELLE (SI CONNUE) |
|--|-------|------------------|------------------------------------|
| 4. | | | |
| 5. | | | |

| ACTIF / BANQUE / INSTITUTION FINANCIÈRE | ADRESSE | TYPE DE COMPTE | NUMÉRO DE COMPTE |
|--|---------|----------------|------------------|
| 6. | | | |
| 7. | | | |
| 8. | | | |

| CARTES DE CRÉDIT - NOM DE LA COMPAGNIE9. | NUMÉRO DE COMPTE |
|--|------------------|
| 9. | |
| 10. | |
| 11. | |
| 12. | |

SI VOUS AVEZ PLUS D'ACTIFS, OU PLUS DE DÉTAILS AU SUJET DE CES ACTIFS, LES ÉNUMÉRER CI-DESSOUS EN UTILISANT LE NUMÉRO DE LA CASE. (Exemple : un des biens réels énumérés à la case 4 a été payé par l'intimé, mais il est au nom du conjoint actuel.)

PAGES SUPPLÉMENTAIRES OU COPIES DE DOCUMENTS JOINTES

TRIBUNAL : NE PAS SIGNIFIER CE DOCUMENT À L'INTIMÉ